

MAIRIE DE TOUCY**CONSEIL MUNICIPAL DU
Mercredi 14 Mars 2018
A 20 heures**

Convocation du 09 mars 2018
Affichage du 20 mars 2018

Le **14 mars 2018 à 20 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christine PICARD, Patrice VICART, Chantal RAVERDEAU, Bernard SALOMEZ, Laurent BONNOTTE, Jean-Jacques GUILLOTOT, Françoise FAU, Bruno MAMERON, Robert GERMAIN, Michèle BONARDI, Florence TOUZEAU, Nathalie PASCAULT, Valérie LE VRAUX, Gérard PIESYK, Catherine BARBIER, Félix JACQ, Michèle PASQUET, Sonia ALLARD - CARREAU, Gilles DEMERSSEMAN, Catherine RAVIER-LETENDART

Absent(s): Anne-Marie REGNERY, Jean-Luc MINIER

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Michèle PASQUET

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 28 février 2018. Tous les membres présents signent le registre.

- Élection d'un adjoint suite à démission de la 5^{ème} adjointe.
- Indemnités des élus.
- Autorisations droit des sols : avenant n° 2.
- Assainissement : remboursement d'un tabouret par un administré, reprise d'avaloirs.
- Continuité écologique de la rivière Ouanne : enquête publique.
- Remplacement de la sonorisation de la ville.
- Classe de neige : supplément.
- Questions diverses.

ELECTION D'UN ADJOINT SUITE A DEMISSION DE LA 5EME ADJOINTE

La démission de la 5^{ème} adjointe n'étant pas à ce jour, acceptée par le préfet, l'élection d'un nouvel adjoint est reportée.

INDEMNITES DES ELUS

Question reportée : idem question précédente.

MAIRIE DE TOUCY

MODALITE DE FINANCEMENT DU SERVICE COMMUN ADS (APPLICATION DROIT DES SOLS) (DE 2018 11)

Considérant que depuis la mise en place du service commun ADS, la commune reçoit, de la part de la communauté de communes, une facturation de prestation de service dans le cadre des missions assurées par le service commun,

Considérant que ces modalités de financement sous forme de facturation figurent en annexe 1 de la convention « service commun d'instruction » signée entre les deux parties (commune adhérente et communauté de communes),

Considérant l'intérêt de répercuter le coût du service, par commune adhérente, dans le calcul des attributions de compensation pour optimiser le coefficient d'intégration fiscale,

Considérant la proposition de la commission ADS de mettre en place une adhésion annuelle de 100 euros par commune adhérente au service,

Considérant la proposition de la commission ADS d'instaurer un tarif réduit à 50 % du coût pour les demandes instruites ayant fait l'objet d'un abandon par le pétitionnaire,

Considérant la nécessité de modifier ces modalités de financement dans le cadre d'un avenant à la convention susmentionnée pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2018,

Considérant l'avis favorable de la commission ADS réunie en séance de travail le mardi 12 décembre 2017,

Considérant l'avis favorable du conseil communautaire en date du 20 décembre 2017,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Approuve** les nouvelles modalités de financement du service commun ADS,
- **Approuve** la mise en œuvre d'une adhésion annuelle de 100 € par commune adhérente,
- **Approuve** le tarif réduit de 50 % pour les demandes instruites ayant fait l'objet d'un abandon par le pétitionnaire,
- **Approuve** la mise en œuvre d'un avenant aux conventions existantes qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2018,
- **Autorise** le maire à signer l'avenant avec la communauté de communes et tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

ASSAINISSEMENT REMBOURSEMENT D'UN TABOURET PAR UN ADMINISTRE ET REPRISE D'AVALOIRS (DE 2018 12)

Après intervention de Patrice VICART, adjoint à la voirie,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE le remboursement de 326.98 € TTC par un administré correspondant à un tabouret de raccordement à l'assainissement collectif.

ACCEPTE le devis correspondant à la reprise des avaloirs suivants :

1. Face au 14 rue des Maisons Neuves	738.20 € HT
2. 20 Avenue de Kusel	560.00 € HT
3. 18 Avenue de Kusel	560.00 € HT
4. Face au n° 6 rue de Kusel	560.00 € HT

MAIRIE DE TOUCY**CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DE L'OUANNE : ENQUÊTE PUBLIQUE (DE 2018 13)**

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF-SCPPAT-BE-2018-010 du 11 janvier 2018 portant ouverture d'une enquête publique relative à une demande d'autorisation unique et de déclaration d'intérêt général, au titre de la loi sur l'eau, relative à la restauration de la continuité écologique de l'Ouane à Toucy, présentée par la commune de Toucy.

Considérant l'enquête relative à la demande d'autorisation unique et de déclaration d'intérêt général au titre de la Loi sur l'eau relative concernant la restauration de la continuité écologique de l'Ouane à Toucy qui s'est déroulée du 6 février 2018 au 9 mars 2018.

Considérant le procès-verbal de synthèse remis au maire par le commissaire enquêteur le 14 mars 2018.

Considérant que le Conseil Municipal est appelé à donner son avis qui sera pris en considération s'il est exprimé au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête.

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal

EMET un avis favorable sur ce programme de restauration de la continuité écologique de l'Ouane à Toucy.

ACCEPTE le montant des travaux estimés par SEGI et transmis par l'Institution pour l'Entretien des Rivières :

Installation et repli chantier	15 000.00 €
Etudes d'exécution et dossier de récolement	2 000.00 €
Visite contradictoire d'un huissier	1 000.00 €
Démolition partir aérienne et évacuation	2 000.00 €
Recharge aval	7 500.00 €
Recharge granulométrique au profil d'équilibre	2 500.00 €
Aménagement des berges	165 937.50 €
Diversification du fond du lit	5 500.00 €
Création d'un chemin piétonnier	13 000.00 €
Imprévus 10 %	21 443.75 €

TOTAL HT 235 881.25 €

SOLLICITE une subvention à hauteur de 80 % du HT auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

REMPLACEMENT DE LA SONORISATION DE LA VILLE (DE 2018 14)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE le remplacement de certains éléments de la sonorisation de la ville par AudioProdiffusion à Montigny la Resle (1 récepteur HF simple, 1 micro émetteur main, 1 antenne active avec booster intégré, 1 support mural d'antenne et l'installation y compris la location d'une nacelle) pour un montant de 1 705 €HT.

CLASSE DE NEIGE : SUPPLEMENT (DE 2018 15)

Sur proposition de Françoise FAU, déléguée aux affaires scolaires,

Le Conseil Municipal, après vote à l'unanimité,

MAIRIE DE TOUCY

ACCEPTE de prendre un charge un supplément de 364 € pour la prise en charge d'un enfant à mobilité réduite lors du séjour à la neige de janvier 2018.

QUESTIONS DIVERSES :

Lecture par le Maire du mail de M. COULON, Président du Comité de Jumelage Toucy-Kusel, présentant ses excuses, suite à l'article de l'Yonne Républicaine portant confusion sur l'absence de certains élus à l'AG du Comité de Jumelage. Au moins 6 élus de la Ville de TOUCY étaient présents à cette AG et 2 excusés

Intervention de Sonia ALLARD CARREAU : après avoir lu une note des Maires de France, elle remarque que la commune de Toucy n'a pas de PPRN (Plan Prévention Risques Naturels).

Le Maire lui répond qu'il a pris connaissance par une autre note des Maires de France que la commune n'avait pas de PPRI (Plan Prévention Risques Inondations) et a appelé les services de la Préfecture. Ces plans de prévention relèvent de l'Etat.

Intervention de Jean-Jacques GUILLLOTOT : il souhaite qu'avec l'aide du « Souvenir Français », soit apposée une cocarde aux monuments aux morts lors des cérémonies du 11 Novembre et que la commune organise diverses manifestations à l'occasion du centenaire de cette guerre.

Le Maire propose de créer une commission pour l'organisation de ces cérémonies du centenaire et demande des volontaires. Se sont proposés : Jean-Jacques GUILLLOTOT, Chantal RAVERDEAU, Christine PICARD, Bernard SALOMEZ, Gilles DEMERSSEMAN, Nathalie PASCAULT, Sonia ALLARD CARREAU, Michel KOTOVTCHIKHINE pour les élus et Alain GARREC comme non élu.

La 1^{ère} commission est fixée au lundi 23 avril 2018 à 18 heures 30 salle des commissions.

Prochaines réunions et manifestations :

❖ Lundi 19 mars 2018	10h00 Commémoration FNACA RV au cimetière 18 h 00 Commission sécurité du Beau Marché 19 h 00 Toute commission PLUi
❖ Jeudi 22 mars 2018	19 h 30 Commission finances
❖ Samedi 24 mars 2018	10 h 00 Inauguration du Beau Marché
❖ Lundi 26 mars 2018	9h 00 Commission impôts directs
❖ Mardi 27 mars 2018	19 h 00 Conseil communautaire
❖ Mercredi 11 avril 2018	20 h 00 Conseil Municipal
❖ Lundi 23 avril 2018	18 h 30 Commission préparation centenaire fin de la « GRANDE GUERRE »

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 30.

DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :

MODALITE DE FINANCEMENT DU SERVICE COMMUN ADS (APPLICATION DROIT DES SOLS) (**DE_2018_11**)

ASSAINISSEMENT REMBOURSEMENT D'UN TABOURET PAR UN ADMINISTRE ET REPRISE D'AVALOIRS (**DE_2018_12**)

CONTINUTE ECOLOGIQUE DE L'OUANNE : ENQUETE PUBLIQUE (**DE_2018_13**)

REMPLACEMENT DE LA SONORISATION DE LA VILLE (**DE_2018_14**)

CLASSE DE NEIGE : SUPPLEMENT (**DE_2018_15**)